

Le vingt sept juin deux mille seize, vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie de Les Trois Pierres, sous la présidence de Monsieur Bernard RIBET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 juin 2016

Membres présents : M. RIBET Bernard, Mme BERTRAND Monique, M. GRENET Denis, M. Philippe TETREL, Mme BRENNAN Dominique, M. EDOUARD Guillaume, M. GOUJON Mathieu, M. NAVARRE Vincent, Mme BEAUDRU Agnès, M. CERVANTES Michel, M. SIMON Jean-Pierre

Absent excusé : Mme MAZOUER Sabrina, Mme LEGROS Sophie, Mme FOUQUE Sylvie

Secrétaire de séance : M. GOUJON Mathieu

Délibération n° 2016.30

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 6 JUIN 2016

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 6 Juin 2016 est approuvé à l'unanimité

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

M. le Maire précise que ce point ne pourra finalement pas être délibéré à cette séance puisque la délibération intercommunale n'est pas encore votée. Le conseil ne peut pas se prononcer en amont de celle-ci.

Délibération n° 2016.31

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Le Syndicat Intercommunal de ramassage scolaire de Saint Romain de Colbosc a été dissout par arrêté préfectoral du 19 mai 2016. Conformément aux dispositions de l'article 40 I de la loi NOTRe, le conseil municipal dispose d'un délai de 75 jours pour se prononcer sur cette dissolution.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 12 voix "pour" :

- **émet un avis favorable.**

Délibération n° 2016.32

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT 2016 (FSL)

Le Département demande si le conseil municipal souhaite contribuer au Fonds de Solidarité Logement 2016.

Le FSL est un dispositif de solidarité à caractère mutualiste pour aider les ménages défavorisés à accéder et se maintenir dans un logement décent.

M le Maire rappelle que la Commune n'a pas adhéré en 2015 et demande si le conseil veut adhérer cette année à ce dispositif.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 11 voix "contre", 1 "abstention" :

- **décide de ne pas adhérer au FSL 2016.**

Délibération n° 2016.33

TRAVAUX DE VOIRIE

M TETREL expose aux membres du conseil les différentes propositions pour réparer les fissures du revêtement de la voirie "Rue du Village".

Trois solutions ont été étudiées et détaillées.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 12 voix "pour" :

- **opte pour le devis de l'entreprise Eurovia pour un montant total de 2300 € HT.**

Délibération n° 2016.34

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire propose de modifier les horaires d'ouverture de la mairie à compter du 1er septembre 2016 et d'ouvrir ce service public sur des plages horaires plus adaptées à l'organisation quotidienne.

Actuellement, le secrétariat est ouvert 5 h 30/semaine, il est proposé d'étendre ces ouvertures sur 17 h 30/semaine selon le planning suivant :

LUNDI	8 h 30 à 12 h 00	
MARDI		17 h 00 à 19 h 00
MERCREDI	8 h 30 à 12 h 00	
JEUDI		14 h 00 à 19 h 00
VENDREDI	8 h 30 à 12 h 00	

Les élus recevront sur rendez-vous ou le mardi de 17 h 00 à 19 h 00, le mercredi de 10 h à 11 h 30, le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 12 voix "pour" :

- **accepte ce nouveau planning.**

Ecole : Conseil d'école

M GRENET donne lecture du compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 25 mars dernier.

Pas de remarque particulière.

INFORMATIONS DIVERSES

CITY STADE

Mme BRENNAN présente le visuel du futur city stade. L'entreprise prévoit l'installation durant la semaine 30.

SALLE DE RECEPTION

M le Maire informe le conseil qu'une autorisation d'urbanisme vient d'être accordée pour l'aménagement de salles de réception (199 personnes + 70 personnes) - Rue de la Mare au Leu - dans les anciens locaux de l'entreprise BLARD. Les commissions départementales réglementaires (Sécurité, Accessibilité ...) ont donné leur accord sur ce projet.

URBANISME

La prochaine réunion de la commission PLU aura lieu le mardi 6 septembre

DISTRIBUTION DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX COLLEGIENS

M le Maire confirme que la Communauté de Communes Caux Estuaire offre aux collégiens les fournitures pour la prochaine année scolaire.

La distribution de ces packs fournitures aura lieu le mardi 30 août de 10 à 12 h et de 14 h à 19 h en mairie.

RD 6015 - AMENAGEMENT

Une réunion avec les services du Département a eu lieu le mercredi 22 juin en mairie.

Le Département projette de dérouler un revêtement phonique sur la RD 6015 à côté du carrefour avec la rue du village et le Bois Rosé.

M le Maire présente le projet des travaux d'aménagement et de circulation au conseil. Des modifications de circulation sont envisagées par le Département et seront installées prochainement.

A 29 - PEAGE

M le Maire a participé à la réunion de travail avec les services de l'Etat, du Département et SAPN à propos de la circulation sur l'A29. Il a été demandé la gratuité du péage d'Epretot pour les habitants du Canton. Cela permettrait de désengorger la RD 6015 à certaines heures de fortes affluences. Une proposition de gratuité, pour expérimentation, pourrait être mise en place sur une période de 3 mois.

M le Maire a également lors de cette réunion, demandé si les carrefours RD 31 et RD 6015 et RD 6015 et Rue de la Mare au Leu pourrait être aménagés en giratoires.

FORMATION PSC1

M le Maire confirme que le personnel communal suivra la formation PSC1 en septembre ou octobre prochain.

QUESTIONS DIVERSES

M SIMON informe le conseil qu'il a assisté à la réunion AURH au Havre.

M le Maire répond à M SIMON que les riverains du CR 9 ont été rencontrés. La largeur du chemin a été précisée et un plan leur sera remis prochainement.

DATES DES PROCHAINES REUNIONS

M. le Maire donne la date des prochaines réunions :

- Vendredi 1 juillet : Réunion commission urbanisme - Ruissellement
- Lundi 19 septembre 2016 à 20 h 30. : Séance du conseil municipal

La séance est levée à 21 h 50